

Attestations fiscales (ONE) et de fréquentation



Les attestations de fréquentation des activités **CFS** sont disponibles sur votre espace personnel **MyCFS**. Vous pouvez les rentrer auprès de votre mutuelle ainsi que dans votre déclaration fiscale.

La différence entre les **attestations fiscales (ONE)** et les **attestations de fréquentation**

ATTESTATIONS FISCALES (ONE) :

Uniquement pour les **factures de garderie** dans l'école de votre enfant (si le CFS les prend en charge).

ATTESTATIONS DE FREQUENTATION :

Pour toute cotisation versée pour un **stage** ou une **activité** durant l'année.

Vous pouvez **télécharger vos attestations de fréquentation** et les rentrer auprès de votre mutuelle et dans votre déclaration fiscale.

Nous l'avons inscrit en **remarque** lorsque vous souhaitez imprimer vos attestations sur votre espace personnel MyCFS. C'est un rappel en cas d'oubli ou d'aide.

Mes attestations

ATTESTATIONS FISCALES (ONE) : uniquement pour les factures de **garderie** dans l'**école** de votre enfant (si le CFS les prend en charge)

ATTESTATIONS DE FREQUENTATION : pour toute cotisation versée pour un **stage** ou une **activité** durant l'année. Vous pouvez télécharger vos attestations de fréquentation et les rentrer auprès de votre **mutuelle** et dans votre **déclaration fiscale**.

Attestations fiscales (ONE)

Attestations de fréquentation

Nom	Catégorie	Période	Formule	Attestation
EKO'OLA SAMUELLE	Stages	28/10/2019-01/11/2019	Dance For You	